



PROGRAMME DE FORMATION

Gérer les charges récupérables des logements

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Gestionnaires des charges, responsables du service charges



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les dépenses imputables aux locataires et leur mode de répartition
- Argumenter face aux questions litigieuses des locataires et de leurs représentants



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Le régime juridique et la définition des charges récupérables

- L'article 23 de la loi du 6 juillet 1989 : définition des charges récupérables, répartition, régularisation
- Les décrets du 9 novembre 1982 et du 26 décembre 1986 fixant la liste des charges récupérables
- La notion d'usage

L'imputation des charges récupérables

- Présentation poste par poste des charges récupérables : ascenseurs, eau froide, eau chaude sanitaire et chauffage, entretien des parties communes et des équipements
- Les nouvelles informations à communiquer aux locataires en matière de consommation d'eau et de chauffage
- Les modalités de répartition de ces charges selon leur nature

L'imputation des charges récupérables

- Hygiène, espaces verts, charges de personnel, taxes locales
- Charges de télévision
- Modalités de répartition de ces charges selon leur nature



La régularisation, le contrôle et le contentieux des charges

- Le cas particulier des logements en copropriété
- La justification des charges, le contrôle des charges et le rôle des associations de locataires
- La régularisation des charges, les délais de prescription

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Échanges d'expériences et de pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne